

THIL tempo

PRINTEMPS 2015

N°2

À LA UNE

Le budget 2015 en bref



TEMPS FORTS

2



ACTUALITÉS

4



HISTOIRE ET NATURE

7

Édito 2
Temps forts 2
Actualités 4 et 6

À la Une 5
Histoire & nature 7
Infos pratiques 7

Rendez-vous à Thil et ailleurs 8
Bibliothèque 8
Coin des enfants 8

Édito



Notre village de demain se construira dans la concertation !

La Loi ALUR donne des règles et des procédures, un cadre de référence pour le développement urbain. A nous maintenant d'avoir l'ambition de mettre cette loi au cœur d'une vision globale et partagée de nos aménagements à venir (assainissement, valorisation de nos espaces naturels etc.).

Notre village a la « taille humaine » pour les imaginer et prendre en main son avenir.

Notre volonté affichée sera notre exigence.

Associer en amont et le plus largement possible les Thilois soucieux d'un dialogue constructif sur les projets qui structureront pour les années à venir la qualité de vie de notre quotidien, celle de nos enfants et de celles et ceux qui choisiront de nous rejoindre pour vivre à Thil.

Bien à vous,

Bruno LOUSTALET
Maire de Thil

Ça s'est passé à Thil !

25 JANVIER

L'exposition Côtière des Arts vue de l'intérieur !

Une exposante raconte :
« Sur place à Thil, je suis accueillie par des personnes sympas et souriantes. La salle est grande, aérée, lumineuse et la température est agréable. Grilles, tables et chaises, tout est installé : le rêve !

Après avoir disposé tableaux et sculptures, le petit déjeuner nous est offert en guise de bienvenue, ce qui permet de faire des connaissances, tout comme lors de la tombola de fin de journée.

Dans la matinée, nous sommes conviés autour d'un apéro-vernissage, aux discours bien adaptés, et pas du tout soporifiques

Quant à la buvette : rien à redire, je n'ai jamais eu l'occasion de voir un tel choix à un prix abordable, ce qui ne gâche rien !

J'ai oublié de parler de



l'ambiance entre les « artistes » qui était également très bonne. Tout, en ce qui me concerne, m'a emballée et je suis prête à recommencer l'année prochaine. »

Une exposition très réussie et des tableaux de qualité, nous ne doutons pas que les visiteurs se soient également régalez !





7 MARS

Festhili'té fait voyager les papilles !

1 000 gâteaux orientaux confectionnés... et quasiment tous vendus ! Thé marocain, crêpes et bugnes (tout droit venus du Pétrin des saveurs à Montluel) ont aussi fait un tabac lors de la journée de vente.

Un travail remarquable pour une équipe de cinq membres, si l'expérience vous a plu, ils auront besoin de votre aide pour les prochaines fois !



20 MARS

Une belle parade pour le Carnaval !

Cette année nous avons eu la chance d'admirer un joyeux défilé traditionnel dans les rues de notre village !

Malgré un soleil bien caché, le carnaval de l'école, organisé en collaboration entre le Sou des écoles et le personnel communal, s'est déroulé sans encombre et au sec, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Après confettis et pause goûter, le Grise Mine fabriqué par les enfants durant le temps d'apprentissage périscolaire a été brûlé en toute sécurité à l'arrière de l'école de la Riotte.

Un grand merci à tous les participants pour cet événement très réussi !

LES CHIFFRES
DU TRIMESTRE

1000
gâteaux
vendus lors
de la journée
festhili'té

-
100%
des enfants
thilois au
carnaval

-
70
participants
au repas des
personnes
âgées

23 MARS

Coup d'envoi pour le plateau piétonnier

Le 23 mars, les travaux de mise en sécurité du croisement du chemin du Mas Durand, Chemin des Rivons et de la route de Beynost commençaient.

Réalisés à l'initiative de la Communauté de Communes, ils ont duré environ 1 mois. Afin de dégager la visibilité pour les automobilistes, le Conseil Général a demandé de couper trois arbres afin de sécuriser la circulation et les priorités du croisement.



En bref

La commune de Thil teste son Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil qui permet aux élus et personnels communaux d'anticiper les actions à mener en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Ses objectifs ?

Prévenir et protéger la population.

A Thil, ce plan a fait l'objet, le 14 mars 2015, d'un test de validation « grandeur nature ». Ont été simulées à cette occasion : l'installation du Poste de Commandement, l'organisation opérationnelle des services de secours, la mise en œuvre des moyens logistiques et des actions sociales à prévoir (personnes âgées, à mobilité réduite, enfants de l'école), la communication auprès des Thilois et des autorités de tutelles. Le caractère exemplaire de la démarche et l'implication de la municipalité ont été salués par le cabinet d'observateurs indépendants. Afin de garder un niveau maximal d'efficacité lors d'une situation de crise, il a été convenu de renouveler l'exercice.

BON A SAVOIR

Pour inscrire vos coordonnées (e-mail et téléphone) sur le fichier et recevoir l'alerte PCS en cas de déclenchement, rendez-vous en mairie.

Très bientôt un Relais Postal au VIVAL

La création en juillet 2014 du Comité Consultatif Communal liant les associations thiloises aux actions municipales exprimait la volonté de dynamiser les activités de proximité et de maintenir le lien social au cœur du village. C'est dans cette dynamique qu'en septembre dernier, la Mairie a porté un dossier de demande de création d'un Relais Postal Commerçant au sein du commerce Vival devant la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale.

Le feu vert a été donné en mars 2015 : bientôt, les Thilois bénéficieront d'un relais pour acheter des timbres, envoyer et récupérer leurs courriers et colis.

Assainissement & aménagement urbain

Dans l'optique d'un aménagement durable, la commune a choisi de mettre en place un travail de concertation et de transparence, avec l'aide d'un bureau d'études.

L'objectif est de mettre en œuvre

l'assainissement collectif mais aussi :

- de concevoir le détail des réaménagements de sécurité sur la voirie et les aménagements urbains et environnementaux,
- d'organiser un concours auprès d'aménageurs afin de construire des logements en accession et en location sur la parcelle qui a fait l'objet d'une réserve foncière communale.

Thil est l'une des trois communes de l'Ain lauréate de l'appel à projets de la Direction Départementale des Territoires et du CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement).

A ce titre, elle bénéficiera pendant deux ans d'un accompagnement gratuit pour concevoir et mettre en œuvre la concertation riveraine inhérente aux dispositions de la loi ALUR.

▶ Retrouvez l'ensemble des délibérations et le contenu des débats sur le site communal www.thil.fr

Focus sur la CCMP

Le Budget 2015 a été voté par la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau : 50 000 € de fonds de concours seront ainsi utilisés pour le développement de la commune de Thil.

De plus, les aménagements de sécurité des voiries se poursuivent grâce :

- au renouvellement de l'Autorisation de Programme et des Crédits de Paiement de l'Aménagement de Sécurité, relatif au Carrefour de la route de Niévros et de la rue Neuve. Travaux coordonnés avec les travaux de l'Assainissement collectif (175 000 €),
- à la réalisation des études de maîtrise d'œuvre de la sécurisation du Pont de l'Autoroute (sortie Nord vers Beynost) avec pour objectif la réalisation des travaux en 2016.

Comme l'ensemble des Communes membres, Thil bénéficiera également :

- du maintien et de la bonification exceptionnelle de la dotation de solidarité communautaire permettant de compenser l'augmentation des Fonds de Péréquation des Redevances Intercommunales et Communales,
- de la création d'un service commun gratuit d'instruction concernant les autorisations du droit du sol (permis de construire, déclarations préalables de travaux, ...) qui compensera la suppression du service d'instruction assuré jusqu'en fin 2013 par la Direction Départementale des Territoires.

À LA UNE

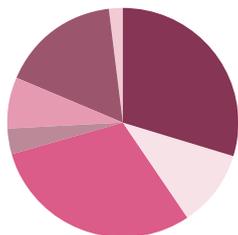
Le budget 2015 en bref

Le printemps est, chaque année et pour toutes les communes de France, la période du vote des budgets de fonctionnement et d'investissement. A Thil, les élus ont voté le budget 2015 lors du conseil municipal du 2 avril. Thil Tempo vous en présente les chiffres et les grands chapitres.

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015

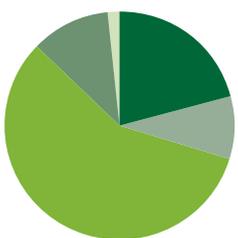
Dépenses

Charges à caractère général	245 900 €
Autres frais divers	89 172 €
Charges de personnel	249 850 €
Fonds National de Péréquation FPIC	29 332 €
Dépenses imprévues	60 000 €
Charges financières	14 500 €
Autres charges de gestion	137 436 €
Total	826 190 €



Recettes

Excédent reporté	173 271 €
Produits des services	74 400 €
Impôts et taxes	474 856 €
Dotations et participations	91 063 €
Revenus immeubles et fermiers	12 600 €
Total	826 190 €



Les subventions aux associations en 2015

Les associations suivantes se voient accorder une subvention municipale : Aca Dombes (150€), Acenas (150€), Côtière des Arts (500€), Cuma de Thil (1000€), Fc Luenaz (1000€), Temps de vivre (500€), Festhil'ité (2000€). Une enveloppe supplémentaire de 1000€ a été votée en prévision d'autres demandes.

Le budget annexe, c'est quoi ?

Le budget annexe de la commune prévoit les études d'assainissement du village et le fonctionnement de la station du Clos des Platanes, pour un total de 14 374 €.

► Pour obtenir des précisions sur le budget municipal 2015, contacter la mairie pour rencontrer le premier Adjoint en charge des finances, ou bien rendez-vous sur www.thil.fr

CHIFFRES CLÉS

↘ 3%

C'est le recul prévu pour les dépenses de fonctionnement par rapport à l'an dernier. Les recettes prévisibles sont également en baisse de 3% par rapport à 2014, du fait de la montée en charge du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), de la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et de la nouvelle gestion des appartements communaux.



Le budget de fonctionnement et d'achat de matériel alloué à l'école est de 10 k€, soit environ 100 €/élève/an, hors périscolaire.

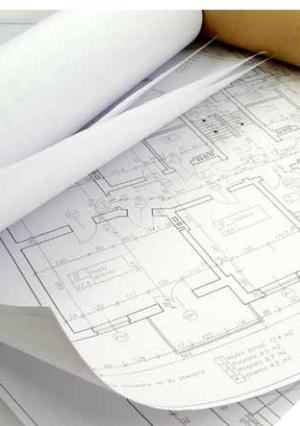
0% d'augmentation, depuis 2010 !

Le programme d'investissement est réalisé sans augmentation des taux communaux d'imposition des taxes directes locales.

258 430€

C'est le budget d'investissement voté pour 2015. Il sert entre autres à acquérir du matériel et à entretenir les équipements municipaux. Ces dépenses sont financées à hauteur de 50 000 € par un fonds de concours de la CCMP.

Du Plan d'Occupation des Sols (POS) au Plan Local d'Urbanisme (PLU) : cinq années de travail !



La mise en révision générale du POS a été engagée en 2010 à la demande de Monsieur le Préfet.

Le document d'urbanisme existant datait de 1987 et sa dernière modification remontait à 2002 !

De fait, notre POS actuel :

- ne correspond plus aux exigences résultant des Lois Solidarité et Renouveau Urbain (SRU) et Urbanisme et Habitat qui imposent la mise en place d'un nouvel instrument de planification urbaine : le Plan Local d'Urbanisme,
- n'est pas à jour des orientations majeures en matière d'urbanisme et de cadre de vie promues récemment par le législateur (Grenelle de l'environnement 1 et 2, Loi ALUR)

- n'est pas compatible avec les orientations du SCoT Bugey Côtière – Plaine de l'Ain en matière de **formes urbaines et de densification et de préservation du foncier agricole**.

Le PLU intègre les contraintes et prescriptions issues :

- du Plan de Prévention du Risque Inondation approuvé depuis mai 2013,
- du Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes applicable depuis 2011.
- Des Services de l'Etat en matière d'assainissement et d'urbanisation en fonction des risques.

Bientôt le temps de l'enquête publique !

A la suite, la parole est donnée aux Thilois pour formuler leurs avis et leurs remarques : ce sera le temps de l'enquête publique, qui va s'ouvrir prochainement.

Elle durera entre un et deux mois.

Le Commissaire enquêteur est indépendant. Il est désigné par le Président du Tribunal Administratif de LYON.

La date de l'ouverture de l'Enquête Publique sera communiquée par voie de presse, par affichage (Mairie / Vival / Ecole), sur le Fil Info et les panneaux lumineux.

Son rôle consiste à donner son avis motivé (favorable ou défavorable) sur le projet de PLU, les observations

des Personnes Publiques Associées et celles des citoyens sur le PLU.

Les remarques doivent être communiquées au Commissaire Enquêteur :

- soit par courrier adressé nominativement ou déposé contre reçu en Mairie de Thil,
- soit lors d'un rendez vous personnel,

Les avis seront consignés dans le rapport du Commissaire enquêteur qui sera ensuite remis au Tribunal administratif et à la Commune.

Le Conseil Municipal pourra enfin, au vu des conclusions motivées du Commissaire enquêteur, statuer définitivement sur l'approbation du PLU.

PLU MODE D'EMPLOI !

Quelle perspective pour le développement de Thil ?

► Lire le Rapport de présentation qui présente la vision à 15 ans pour :

- le maintien du caractère agricole de l'environnement naturel,
- l'encadrement du développement urbain,
- les aménagements pour une meilleure qualité de vie.

Le développement urbain ?

► Lire le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

- C'est la réponse communale aux enjeux de développement, des contraintes et aux risques.

La densification, la diversification des logements ?

► Lire Les Orientations d'Aménagement et de Programmation qui précisent les secteurs et le calendrier de développement dans la commune.

A noter : des réserves foncières communales ont été constituées permettant de maîtriser les constructions et leur usages.

Que m'est-il possible de faire ?

► Je repère mon emplacement sur le plan de zonage puis je prends connaissance du règlement et de ses annexes.

Comment faire entendre mon point de vue ?

► J'écris, je prends rendez-vous avec le Commissaire Enquêteur et je lui formule mes remarques, sur lesquelles il statuera.

► Depuis le 27 janvier 2015, le PLU est mis en ligne sur le site communal ([www.thil.fr/téléchargement/le Village/POSPLU](http://www.thil.fr/téléchargement/le_Village/POSPLU)).

Il est consultable avec les documents de son élaboration en Mairie aux heures et jours d'ouverture au Public.

Le document d'urbanisme a été transmis aux Personnes Publiques Associées (Région Rhône Alpes, Conseil général, Services de l'Etat, CCMP, Chambres Consulaires, ...) pour avis.

Les bienfaits de la méthanisation

À Anthon, le projet industriel de création d'une usine de méthanisation est soumis à une enquête publique qui s'est déroulée jusqu'au 31 janvier 2015. L'occasion de faire le point sur cette technique et ses bénéfices.

La méthanisation en bref...

La méthanisation est une technologie basée sur la dégradation par des micro-organismes de la matière organique, en conditions contrôlées et en l'absence d'oxygène. Cette dégradation aboutit à la production de biogaz et d'un produit humide riche en matière organique appelé « digestat ».

Le digestat est un fertilisant utilisé par certains exploitants de Thil afin de remplacer les engrais minéraux utilisés pour fournir de l'azote aux cultures.

Que peut-on transformer en digestat ?

La méthanisation convient aux substrats riches en eau, contenant de la matière organique facilement dégradante d'origine : agricole (déjections animales, résidus de récolte), agro-industrielle (abattoirs, caves vinicoles, laiteries ou autres industries agro-alimentaires) et collectivités (déchets verts provenant de déchetterie, fraction

fermentescible des ordures ménagères, boues de stations d'épuration).

D'autres déchets sont admissibles, mais ils doivent respecter la législation en vigueur et surtout ne pas faire dépasser les seuils en métaux lourds (cuivre, plomb, etc).

L'Avis du Commissaire enquêteur

L'évaluation montre que les aspects positifs l'emportent sur les aspects négatifs.

“

Le projet répond à l'objectif national de diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. ”

Il permet la création d'énergies renouvelables, la valorisation des déchets ainsi que la création et le soutien d'emplois.

En conclusion, le risque zéro n'existe pas mais les avantages sont nombreux, à condition de suivre la réglementation.

Dans ce contexte, il est important de rappeler que divers procédés - dont la méthanisation - peuvent être utilisés pour éliminer nos déchets. Ceux-ci semblent plus acceptables à tout point de vue que les centres d'enfouissement qui condamnent définitivement le site.

► Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site web de l'ADEME : www.ademe.fr/methanisation



Nos plans d'eau bien entretenus

« Les Pêcheurs Thilois » ont organisé 2 matinées autour des étangs afin d'entretenir leur abords.

Les matins du 24 janvier et du 1^{er} février, une vingtaine de pêcheurs se sont retrouvés avec plaisir au bord de l'eau. A l'aide du petit matériel que chacun avait apporté ainsi que du camion que la commune avait mis à disposition, les déchets ont été ramassés, les arbres et arbustes taillés et les postes de pêche entretenus. Merci à eux pour le travail fourni et l'entretien de notre patrimoine naturel !

La pause de 10h a été l'occasion de partager un casse-croûte entre amis afin de réchauffer les corps au cœur de l'hiver. Cela a permis de préparer la saison de pêche qui, espérons-le, sera bonne! Le 1^{er} lâcher de truites organisé en février a été suivi d'un autre en mars en présence des enfants de l'école de la Riotte. Les deux derniers auront lieu en avril et mai. A chaque lâcher, 150 kg de truites sont alevinés.

CONTACT MAIRIE

340, rue de la Mairie
01120 THIL
Tél : 04 78 06 19 90
Fax : 04 78 06 51 83
mairie.thil@thil.fr
www.thil.fr

HORAIRES MAIRIE

Il y a du changement !
Lundi, mardi et mercredi : 8h30-12h
Jeudi : 13h30-18h30
Vendredi : 13h30-17h
Samedi : 10h-12h (permanence des élus)

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE MIRIBEL

A partir du 2 mai 2015, les horaires de la déchèterie intercommunale changent !
Désormais, les horaires d'été (jusqu'au 30 octobre) seront les suivants :
Du lundi au vendredi : 9h-11h45 et 14h-18h45
Samedi : 9h-18h45 sans interruption

ÉTAT CIVIL 2014

MARIAGES

Mme TARNOWSKI Jenifer et M. ULRICH Lionel le 8 février ; Mme LOPEZ Ambre et M. CHABRIER Vincent le 16 août

NAISSANCES

RICCI Margaux le 5 janvier ; BOCACCIO Lilou le 8 janvier ; VIVANCO Noa le 10 mars ; BENKHALIFA Chems le 24 mai ; PAGLAROLI Giani le 19 juin ; RAFFIN Lilou le 20 juin ; JOTHIE Alexane le 24 juillet ; GALLINEAU Chloé le 12 août ; CISSE Léna le 18 août ; DOST LOURCY Garance le 21 novembre ; MALDJIAN Maddie le 30 novembre

DÈCÈS

M. RIFICATEU le 1^{er} janvier ; M. COTE Jean-Claude le 2 janvier ; M. CAMBOLY Denis le 21 mai ; M. HARGE Louis le 24 juin ; M. BARBET Johannes en juillet ; Mme VELIEN Georgette en août ; M. NADAL André le 20 novembre ; M. LACORNE Jacques en novembre ; Mme MECHERI Christine le 28 décembre

Directeur de la publication :

Bruno Loustalet

Rédacteur en chef : Yannick Semay

Comité de rédaction : commission communication

Rédacteurs : Bruno Loustalet, Philippe Maisonnas, Nicolas Zimerli, Yannick Semay, Guy Caplat, Marie-Paule Dupuis-Roussel, Nicole Gonssollin

Crédits photo : Yannick Semay, Florence De Vries, CCMP, Fotolia

Correction éditoriale, illustration

et conception graphique :

Résonance publique - 04 78 88 62 12

www.resonance-publique.fr

Imprimé en 500 exemplaires sur du papier 100 % recyclé par un imprimeur

IMPRIM'VERT®

Rendez-vous à Thil...

SAMEDI 13 JUIN : VILLAGE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

C'est à l'initiative du Comité Consultatif Communal, accompagné par l'Association des Commerçants et Artisans de la CCMP, que se tiendra le "Village des Artisans, Commerçants" dans toute la commune de Thil, de 10h à 17h.

Cette manifestation va permettre de valoriser et de promouvoir l'ensemble des activités artisanales présentes sur la commune, mais aussi de répondre aux questions des jeunes avec un point « formation ». Des associations locales se joindront à cet événement afin de promouvoir leurs actions.

Nous vous attendons nombreux, le tout dans une ambiance festive !

VENDREDI 8 MAI : COMMÉMORATION

Le 8 mai 1945 sera commémoré par une cérémonie officielle à partir de 9h45, devant la Mairie de Thil.

DIMANCHE 21 JUIN

Traditionnelle farfouille du Sou des Ecoles à partir de 7h, soyez prêts !

VENDREDI 4 JUILLET

La kermesse de l'École attend les enfants à partir de 16h30 avec une ribambelle de jeux à découvrir !

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

La fête des Thilois revient cet automne, sur le thème « retour en enfance » ! Festilité vous donne rendez-vous au Quai des Amours.

...et ailleurs

SWING SOUS LES ÉTOILES MIRIBEL
3, 4, 6, 7 & 8 JUILLET 2015

3.07 COTTON CLUB SHOW
CLAUDE TISSENDIER
Jazz swing

4.07 DANY BRILLANT
Le dernier romantique

7.07 STEVANS
Electro pop

8.07 YVAN LE BOLLOCH
MA GUITARE S'APPELLE RÉVIONS
La manoucherie royale

www.swingsouslestoilesmiribel.com - 04 78 55 61 16

Informations, réservations et vente - Office de Tourisme de la CCMP
104 Grande Rue - BP 231 - 01702 Miribel Cedex et points de vente habituels

Liaison assurée par navettes gratuites

Bibliothèque



- Vous trouverez sur le site www.thil.fr la liste des ouvrages disponibles à la bibliothèque.

- Les TAP se déroulent bien, malgré une organisation au « pied levé » et peu de moyens pour organiser les activités. L'équipe est satisfaite de sa prestation improvisée et les enfants aussi, semble-t-il !

Votre avis nous intéresse !

- Pour le bon fonctionnement de la bibliothèque, répondez à ces 2 questions, soit sur le site www.thil.fr, soit sur papier libre à déposer à la mairie (corbeille courrier bibliothèque) :

1. Souhaitez-vous le maintien d'une bibliothèque dans votre commune ?
2. Seriez-vous prêts à accorder un peu de temps pour tenir une permanence à la bibliothèque ?

Coin des enfants



Un smoothie vitaminé !

La saison des fraises est arrivée !

1. Équeute et coupe en morceaux une barquette de fraises (env. 200g) et 2 kiwis.
2. Mets-les dans un mixeur avec 100 ml d'eau très fraîche ou 12 glaçons.

3. Mixe pendant 40s.

4. C'est prêt !

Et tu peux même ajouter quelques feuilles de menthe pour apporter une touche de fraîcheur à ton smoothie.